



Avril

La lettre des Professionnels de l'AHB - 2026

A Milzac- Guipronvel, le projet avance !

Rappelons-le, la future Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) s'adresse à des adultes en situation de handicap et proposera 61 places d'accompagnement, dont 50 en accueil permanent, 3 en temporaire et 3 tout mode d'accueil. Elle déploiera également 5 places hors les murs, permettant d'accompagner des personnes à domicile en proposant des prestations à domicile et de l'accueil à la journée.

Une partie des places sera destinée aux personnes avec polyhandicap et aux personnes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA) et une priorité sera donnée à l'admission de jeunes de 20 ans et plus sous amendement Creton, c'est-à-dire des jeunes majeurs actuellement en Institut Médico-Éducatif (IME), faute de place dans le secteur adulte.

Après quelques aléas rencontrés sur le futur terrain à bâtir, le projet de MAS se concrétise !

En effet, la découverte de zones humides nous a amené à repenser l'implantation du bâtiment pour respecter les demandes des autorités environnementales. Une fois les plans stabilisés, le projet a pu se poursuivre, avec la validation de la modification du Plan Local d'Urbanisme et du permis de construire en ce début d'année, corrélée à l'achat du terrain par l'AHB auprès de la mairie.

Après la consultation des entreprises et sur proposition de la commission de sélection des offres, le Conseil d'Administration a validé mi-mars l'ensemble des devis des entreprises, avec un coût global favorable, nous permettant d'intégrer une enveloppe pour aléas ainsi que différentes options complémentaires au profit de la qualité du bâti et des énergies renouvelables (pose de panneaux photovoltaïques, pompe à chaleur, ...).

Les réunions de préparation du chantier sont donc en cours et les travaux devraient ainsi débuter à compter de mi-avril, avec le début du terrassement. Pour en découvrir davantage, cliquez [ICI](#) pour la visite virtuelle du futur établissement !

Les premiers accueils au sein de la MAS sont prévus dès la fin 2027, avec

une ouverture progressive des différents pôles : tout accueil, polyhandicap et TSA.

En parallèle, l'AHB s'investit dans les réseaux finistériens et participe activement au collectif associatif ARAMIS ainsi qu'à la chefferie de projet du Projet Départemental de Santé Mentale 29.

En lien avec nos partenaires, nous avons également amorcé le recensement des besoins d'accompagnement, notamment avec les IME du territoire et les établissements de santé, et avons déjà reçu plusieurs demandes de familles.

A ce titre, une page dédiée sur notre site internet a été créée avec toutes les informations utiles pour les personnes et leurs proches : [Création d'une Maison d'Accueil Spécialisée \(MAS\) à Milzac-Guipronvel - AHB](#)

Ainsi que pour les futurs professionnels souhaitant y exercer : [CAP sur l'ouverture de la Maison d'Accueil Spécialisée de Milzac-Guipronvel ! - AHB](#)

N'hésitez pas à diffuser l'information !!

SISM 2026, c'est déjà à Pontivy

Depuis maintenant plus de 10 ans, les professionnels de l'AHB travaillent en



collaboration avec de nombreux partenaires pour accompagner et guider la population vers une meilleure

santé mentale, notamment en participant aux Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM).

A Pontivy, les SISM commencent dès le 6 avril jusqu'au 19 avril 2026. Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts !

La trentaine de partenaires pontiviens proposera un programme riche : ateliers créatifs, expositions, ciné-débat, émissions de radio, porte ouverte et bien d'autres...

Retrouvez le programme complet sur www.ahbretagne.com. On vous y attend nombreux !

Favoriser le bien-être et la détente

L'AHB a répondu à l'appel à projet « Prenons soin de ceux qui soignent : les espaces soignants » de la Fondation des Hôpitaux et obtenu une subvention en 2025 permettant de proposer un espace de détente/relaxation aux professionnels afin de développer des actions en faveur de la Qualité de Vie et Conditions de Travail (QVCT).

La subvention et le co-financement de 50% par l'AHB a permis de se doter de :

- 2 cocons de sieste à l'UMD,
- Un abonnement à l'application Nap&Up pour les professionnels et leurs proches,
- Un espace détente/relaxation animé par des professionnels formés du Service Santé au Travail, proposant des séances de massage doux, méditation et détente du corps. Les



séances s'adressent en priorité aux professionnels à la suite d'agressions, violence, stress et mal-être, sur le temps de travail mais aussi aux professionnels en prévention des RPS et TMS, à leur demande, hors temps de travail, et dans le cadre de journée "Mobilité", sur les sites extrahospitaliers, sur le temps de travail des salariés.

Les activités de détente/relaxation offrent un répit dans la course quotidienne. Elles seront accompagnées de sons apaisants et d'effets de lumière invitants à la sérénité et au recentrage.

La prise de RDV est à faire par mail, en précisant vos coordonnées à : détente-pro@ahbretagne.com

La CDU, au service des usagers

Instance obligatoire au sein des établissements de santé, l'AHB a installé sa nouvelle Commission Des Usagers (CDU) fin 2025, pour un mandat de 3 ans.

Composée de professionnels de l'AHB, de représentants d'usagers désignés par l'ARS et d'un membre du Conseil d'Administration, la CDU a pour rôles et missions de :

- Veiller au respect des droits des usagers et faciliter leurs démarches ;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'accueil des usagers et des proches, ainsi que des prises en soin ;
- Veiller à l'expression des usagers auprès des responsables de

l'établissement ;

- Informer sur les voies de recours et de conciliation possibles en cas de litige ;
- Faire des propositions à la direction de l'établissement pour améliorer l'accueil et la prise en charge des patients et de leurs proches.

Un grand merci aux anciens membres pour leur engagement durant leur mandat et bienvenue aux nouveaux.

Toutes les informations sur la CDU sont disponibles en affichage dans les unités et services et aussi sur Blue Medi et le site www.ahbretagne.com

Agenda

02/04 Représentation théâtrale de la troupe du CH des Pays de Morlaix – Salle des fêtes de Plouguernevel

03/04 Espace Ethique et Bienêtre

06/04 Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) Pontivy

09/04 Commission Médicale d'Etablissement

23/04 Conseil d'Administration

28/04 Comité Social et Economique

Ici et ailleurs

Grande cause nationale, en 2026 on continue



Le Gouvernement a décidé de prolonger en 2026 la Grande cause nationale dédiée à la santé mentale. Le slogan « Parlons santé mentale ! », visant à libérer la parole sur la santé mentale, a rythmé l'année 2025. Il est à nouveau le mot d'ordre pour 2026.

Annoncée par Michel Barnier en septembre 2024, puis lancée en janvier 2025, la Grande cause nationale a ouvert un nouveau chapitre dans la manière d'aborder le sujet de la santé mentale en France : une parole simple, directe, bienveillante et accessible partout sur le territoire. 2026 permettra de consolider le travail déjà engagé et d'accélérer la transformation amorcée.

La priorité : faire de la santé mentale une réalité tangible dans la vie quotidienne de chacun. « L'objectif est d'aller plus loin : renforcer la coordination interministérielle, amplifier le soutien aux familles, aux associations et aux territoires, et poursuivre l'élan collectif qui a émergé en 2025 », indique le Gouvernement.

En 2025, plus de 3 000 événements ont été organisés en régions et plus de 900 actions labellisées pour sensibiliser à la santé mentale. Continuons notre investissement !!